

Nos amis : les chiens

Mais comment qualifier certains maîtres insouciants résidant dans le village ? Il vous est rappelé que vous ne devez pas laisser

vos chiens errer dans les rues et encore moins, les envoyer y faire leurs besoins. C'est une gêne pour tout le monde : trottoirs sales, odeurs nau-

séabondes, risque de chute... Alors un peu de civisme ! ■

Attention: DANGER

Depuis quelques années nous voyons apparaître d'étranges nids dans nos sapins. Ces nids apparemment soyeux referment des milliers de chenilles dont le pouvoir urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques, les atteintes de l'œil ayant de graves conséquences.

Elles quittent le nid pour s'alimenter, se déplaçant en "procession". Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue, doit être rapidement traité par de fortes doses de cortisone. Il faut avoir le réflexe de rincer abondamment la langue et la cavité

buccale pour éviter une nécrose de la langue.

Pour lutter contre ces chenilles processionnaires, il convient de se protéger de tout contact, de détruire le nid à l'aide d'un échenilloir, de le brûler. Il est dangereux de manipuler un nid même vide. ■

ETAT CIVIL 2008

Bienvenue

Naissances de :

Ferréol FAUDET-FOISSAC
le 2 août (34, avenue Paul-Bodin)

Noë GOMEZ
le 16 septembre (La Maison Neuve)

Margot ORSET
le 22 octobre (La Cabanne Basse)

Félicitations

Mariage :

Claire GRANDET
& Dany ARMAND
le 18 juillet (59, av. Paul-Bodin)

Nos adieux

Décès :

Odette, Lydie BOSCH, le 20 Avril

Yvon LAURENS, le 8 mai

Cécilia PRAT, le 30 mai

Jacqueline GALTIER, le 22 juin

Raymond VAYSSE, le 2 décembre

Et 1 an de plus !

Nous fêtons cette année 2009, les 104 ans de Madame Philomène Frayssinhes. Elle n'en revient pas elle-même de sa longévité, et de son ton rieur, elle aime s'appeler "Phénomène". Et elle rajoute "je dors bien, je mange peu mais suffisamment pour ce que je fais, je n'ai mal nulle part, alors je peux continuer longtemps !".

C'est ce que, maire et adjoints iront lui souhaiter, en votre nom, à la maison de retraite, en accord avec sa famille, le dimanche 18 janvier, jour de son anniversaire, à 11 heures. Les photos de ce moment convivial seront exposées le dimanche 18 janvier à la salle communale. ■

Dimanche 18 janvier : journée d'accueil et de vœux

Depuis quelques années, voilà un rendez-vous qui nous tient tous à cœur. Ainsi nous pouvons faire connaissance et échanger nos impressions entre les nouveaux Tanusiens et les "anciens". C'est aussi l'occasion pour les associations de la commune de mettre en valeur toutes les actions mises à notre disposition. Chacune présentera sur des

tables, trophées, compte rendus de voyages, de repas, de fête, de foire, etc. Cette année, il y aura une nouveauté : mais chut... ce sera la surprise ! Le conseil municipal tient à remercier tous les membres des différents conseils d'administration ainsi que tous les bénévoles, pour leur implication et disponibilité pour l'animation du village. ■



*Cette nouvelle année 2009, a été classée par l'UNESCO, "année mondiale de l'astronomie".
Que les millions d'étoiles brillent dans vos yeux et accompagnent tous vos vœux.
C'est ce que l'ensemble des membres du Conseil Municipal vous souhaite à tous.
" Bonne et heureuse année 2009 "*

Qué de nou?

Q u ' y a - t - i l d e n o u v e a u ?

N°17 ■ DECEMBRE 2008



Sommaire

■ **EDITORIAL**page 1

■ **Bon à savoir,**

Réunion cantonalep. 1

Atelier théâtrep. 1

Recensementp. 2

Agence postale communalep. 2

Centre social de Valdérièsp. 2

Urbanismep. 2

■ **Vie communale**

Jardin du souvenirp. 3

Accès école du Viarp. 3

Passerelle de Las Planquesp. 3

Circulation routièrep. 3

Passage à niveau SNCFp. 3

SNCFp. 3

STOP ! Ça débordep. 3

Nos amis : les chiensp. 4

Attention : DANGERp. 4

Etat-civil 2008p. 4

Et 1 an de plusp. 4

Dimanche 18 janvier : journée d'accueil et de vœuxp. 4



Le journal d'informations de la commune de Tanus

Editorial

Dans un monde qui bouge, dans une société qui évolue, la commune est un repère incontournable. Dans ce contexte, l'action du Conseil Municipal est de travailler avec tous les acteurs économiques, avec ambition et optimisme, afin de développer une dynamique commerciale.

Nous avons essayé de vous décrire dans ce bulletin, les commerces de chez nous, la plupart présents de longue date, confortant ainsi leur utilité. Nous devons les maintenir, les faire vivre, et pour cela il faut que chacun participe à sa façon.

N'ayons pas peur d'ouvrir leurs portes : des produits de qualité, des services compétents, l'accueil toujours cordial.

A chaque nouveau tanusien, nous donnons une brochure comprenant la liste des commerçants, artisans, liste que l'on peut retrouver sur le site internet de la mairie de Tanus (www.ville-tanus.fr). A notre tour, qu'attendons-nous en retour ? Peut-être davantage d'implication : un concours de vitrines (déjà certaines sont magnifiquement décorées), une semaine commerciale, une tombola... ? La vie en société est faite de partage, de communication, nos commerces ne sont-ils pas le meilleur endroit pour cela ? ■

Rolande AZAM
Maire de Tanus

Réunion cantonale du 6 novembre

Sous la présidence de Monsieur Guy Malaterre, notre Conseiller Général, les 9 maires du canton se sont retrouvés pour évoquer les différents problèmes rencontrés et essayer d'y apporter une solution. Transports en commun, la Poste, les écoles, les tours de garde des médecins

avec l'appel du "15" qui ne satisfait personne, l'ADSL en particulier sur Teillet et Mamajou, les autorisations des permis de construire de plus en plus difficiles à obtenir, etc...

Nous avons pu également faire le point avec Monsieur Baisse, Commandant de la Brigade de Gendarmerie

de Pampelonne. Il nous a présenté la nouvelle organisation de la brigade, et fait part du recrutement qu'effectue la gendarmerie nationale pour des réservistes. Après un stage de 3 semaines, ces jeunes peuvent être appelés en renfort pour des opérations de sécurisation ou de surveillance.

Atelier théâtre

Depuis le mois d'octobre, Jean-Louis REYNES de la compagnie "DEC'ouverte" de St-Benoît-de-Carmaux, initie les enfants au théâtre. La petite troupe de 7 à 8 enfants se retrouve tous les mercredis de 15 heures à 16 heures dans la salle de l'ancien CLAE. Il faudrait quelques jeunes artistes de plus, afin de pouvoir assister à une belle représentation en fin d'année. **Renseignement au : 05 63 76 24 40 ou au 06 09 82 90 46.**



Tanus

Qué de Nou ?

Recensement

Le recensement est une opération placée sous la responsabilité de l'Etat. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee organise et contrôle la collecte des informations. L'Insee fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, leurs professions, leurs déplacements, le nombre et les conditions de logements, etc. L'objectif étant que les décisions prises par les pouvoirs publics répondent au mieux aux besoins des populations.

Depuis 2004, le recensement est effectué tous les 5 ans à raison d'un cinquième des communes chaque année.

En 2009, nous serons concernés par cette enquête, qui se déroulera du 15 janvier au 14 février. Madame Alexandra Adamski sera notre agent recenseur, formée par l'Insee. Elle se présentera à votre domicile, munie d'une carte tricolore avec photographie qui officialisera sa fonction, et sera tenue au secret professionnel. Toutes vos réponses seront strictement confidentielles et transmises exclusivement à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Merci de lui accorder un peu de votre temps. Si vous êtes absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires laissés par Mme Adamski, au secrétariat de mairie.

Pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque personne prenne cette enquête au sérieux. Participer au recensement est aussi un acte civique.

L'Insee vient de publier le chiffre officiel de la population tanusienne du recensement de 2008, après avoir fait un calcul d'actualisation, puisque nous avons été enquêtés en 2004 :

Population municipale : 547 personnes

Population comptée à part : 8 personnes (maisons de retraite et étudiants majeurs de moins de 25 ans)

Population totale : 555 personnes (chiffre comptant pour la Dotation Globale de Fonctionnement par l'Etat). ■

Urbanisme

- Suite à la viabilisation du lotissement communal, deux particuliers se lancent également à la vente de terrains prêts à construire. Messieurs Jean-Pierre Delpoux et Arnaud Marty ont leurs terrains situés de long de la rue de Tréban et la douzaine de familles que nous accueillerons, permettra de renforcer les effectifs de l'école, l'activité des commerces et des artisans.

- A l'entrée du village, une belle réalisation voit aussi le jour. Tout un complexe médical et paramédical. La pharmacie de Madame Hurand a ouvert ses portes le 9 décembre. L'ouverture du cabinet des kinésithérapeutes Melle Anaïs Massol et Christophe Rouchy, est prévue pour le 1er trimestre 2009, ainsi que le cabinet infirmier et le Docteur Sévillano intégrera le centre en début d'année 2009. ■

Agence postale communale

Dans tous les journaux écrits ou télévisés, vous avez entendu parler du désengagement de "La Poste" et du transfert du service postal aux communes. Notre tour est venu de fermer le bureau de poste. Le bâtiment construit en 1913, regroupait les bureaux au rez de chaussée, tandis que l'étage servait d'appartement au receveur.

Bien que située dans les locaux de la mairie, l'Agence Postale est indépendante de celle-ci. Les différentes opérations effectuées par la gérante, sont sous couvert du directeur d'établissement de Carmaux. Lors de son ouverture le 1^{er} octobre, nous vous avons distribué un document expliquant toutes les modalités de cette installation.

Les associations, artisans, commerçants ou autres personnes susceptibles de déposer ou retirer régulièrement plus de 300 € par période de 7 jours, sont priés de s'inscrire à l'Agence, afin de demander une dérogation.

Madame Alexandra Adamski, installée à Tanus, avenue Paul Bodin, vous accueillera à l'agence du mardi au samedi inclus de 9h à 11h45. Ne soyez pas étonné si parfois vous y trouvez notre secrétaire de mairie Chantal Vidal, puisqu'elle assurera les remplacements. ■

Le Centre Social de Valdériès : vers un 2^e pôle dans notre secteur

P.R.E.F : des actions de proximité pour et avec la population

Présent sur le canton de Pampelonne, le centre social du Puy St Georges, propose des actions de proximité pour et avec la population. Vous cherchez un emploi, une formation, vous souhaitez vous réorienter, tenter un concours, faire un CV... Le Point Relais Emploi Formation, c'est un coup de pouce vers l'emploi. Christine Polo répond à vos questions et vous accompagne dans vos recherches les 1^{er} et 3^e lundi de 14h à 16h au Centre de ressources de Pampelonne et à partir de janvier 2009, le 2^e et 4^e lundi du mois de 14h à 16h à la mairie de Tanus.

Pour les mamans

Vous venez d'avoir un enfant, vous êtes assistante maternelle, n'hésitez pas à rejoindre le Bababoum. Un moment convivial pour se rencontrer entre parents, enfants et assistantes maternelles autour de la grande malle de jeux de Carole SaksiK animatrice du Relais d'Assistants Maternelles. Le 4^e mercredi du mois de 10h00 à 11h30 à l'école maternelle de Mirandol. ■

Le jardin du **souvenir**

De plus en plus, les personnes désirent avoir recours à l'incinération. Dans le cimetière, nous avons créé un "Jardin du Souvenir" afin d'accueillir les cendres. Les familles sont toutefois invitées à venir inscrire leurs défunts dans le "registre du souvenir". ■

Accès à l'école du **Viaur**

Durant les vacances d'été, nous avons modifié les abords de la nouvelle école du Viaur. Entre les bus, les voitures des parents, les "navettes", l'accès n'était pas facile pour accéder à la cour intérieure. Dorénavant, seuls les bus et navettes se garent devant la salle communale, tandis que les parents déposent les enfants vers l'entrée principale. Nous rappelons que tous les enfants doivent rentrer par le grand portail et que seuls les parents des enfants de maternelle sont autorisés à les accompagner dans la classe.

Pour financer les travaux, nous avons pu bénéficier de 300 tonnes de "tout-venant" gratuites, que Monsieur Rouvier, directeur des Carrières de Laguêpie a bien voulu gracieusement mettre à notre disposition. Merci encore pour cette aide. ■

Passerelle de **Las Planques**

Dans le cadre de sa compétence "Petit Patrimoine", la Communauté des Communes, a entrepris la réfection de la passerelle dont plusieurs traverses étaient défectueuses. C'est l'entreprise "L'Esprit des Bois" de Castelmarty, qui effectue les travaux depuis le mois de juin. Le passage sera à nouveau possible vers le mois de décembre. Le montant financier de ces travaux pris en charge par la Communauté s'élève à 56 869,80 € TTC. ■

Circulation routière

Suite à la construction de l'ensemble médical de l'avenue Paul Bodin, il y a lieu de sécuriser l'entrée du village. Venant de la RN 88, les véhicules circulent encore très vite. Sur les conseils de la DDE, nous avons donc déplacé le panneau indicateur de "TANUS", ainsi que les limitations de vitesse pour les camions. Nous avons également matérialisé l'agglomération sur la route de Lacapelle-Pinet, et à Puech Redon sur la route de Saint-Just. A l'intersection de la rue de la Cabane Basse et rue de Las Planques, un "STOP" a été mis en place afin de sécuriser les allées et venues vers le garage automobile. La sécurité est l'affaire de tous, aussi nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse ainsi que les panneaux. De même, dans les hameaux, la vigilance doit être accrue du fait de l'absence de signalisation. ■

Passages à niveau **SNCF**

La politique de mise en sécurité des voies ferroviaires, implique la fermeture d'un certain nombre de passages à niveau. Nous avons été sollicités par la SNCF qui envisagerait de fermer le PN 165 à la "Maison Neuve". Nous avons envoyé un premier courrier affirmant notre totale désapprobation, puis un deuxième conjointement à la pétition signée par de nombreuses personnes concernées (exploitants agricoles en particulier). Nous avons également demandé à Guy Malaterre, notre Conseiller Général, de nous appuyer dans notre démarche. ■

SNCF

"Soyez malins, prenez le train", voilà le nouveau slogan de la SNCF ! Encore faut-il que les arrêts en gare de Tanus soient rétablis, comme il avait été promis. En attendant, il y a toujours la possibilité d'utiliser le taxi mis gratuitement à notre disposition pour aller ou venir au-delà de Carmaux ou Naucelle. Renseignement à la mairie. Afin d'avoir suffisamment de poids en vue des discussions, les utilisateurs du train pourraient déposer à la mairie, tous leurs billets compostés. Si vous avez d'autres propositions, elles seront les bienvenues. ■

STOP ! Ça déborde

C'est le cri d'alarme de nos containers à poubelles ! A l'intérieur de ce bulletin, vous trouverez un prospectus édité par le Syndicat chargé du tri sélectif et du ramassage des ordures ménagères, suite au relâchement dans notre tri. En résumé voilà ce qu'il y a lieu de faire :

Container jaune : en vrac ce qui se recycle : si vous n'avez plus la brochure, elle est disponible en mairie.

Container vert : les ordures ménagères **dans des sacs**, le polystyrène, les pots de fleurs, les papiers souillés, en autre...

INTERDIT : les déchets verts, les matériels ménagers, les déchets de construction, la ferraille, ... tout cela doit aller à la déchetterie de Blaye les Mines.

Obligation : visiter lors des journées portes ouvertes, le centre de tri et voir le travail des employés devant un immense tapis roulant qui, nez masqué et mains gantées, trient ce que nous avons jeté sans réfléchir.

Le verre doit être déposé dans les containers spéciaux situés sur la place du foirail. ■